Monsieur Michel MATHIEU
Directeur Général LCL

Immeuble Rhône
10 place Oscar Niemeyer
94800 VILLEJUIF

## *Lettre ouverte*

Villejuif, le 26 mars 2020

**Objet : Réponse à votre lettre du 26 mars 2020 aux collaborateurs de LCL**

**Monsieur le Directeur Général,**

C'est avec émotion que j'ai pu découvrir votre « Lettre aux collaborateurs de LCL » parue ce jeudi 26 mars 2020.
Quel bonheur de savoir que *« votre implication est totale pour répondre au mieux aux interrogations et aux inquiétudes de vos salariés »* !

Rassurez-vous, je ne me laisserai pas *« tenter par les polémiques qui enflent facilement lors des périodes difficiles et peuvent parfois nous faire agir dans la précipitation ».* Non. Ce n'est pas le genre de la maison. Cependant, je vais avoir du mal à vous laisser dire sans réagir que vous assumez votre responsabilité : *« Celle de veiller à votre sécurité tout en étant au Rdv pour nos clients, qui on le sait, ont grandement besoin de nous. C'est de cette manière que nous assurerons pleinement notre mission de partenaire financier essentielle à notre société et à la France».*
Cette mission, vous avez pu constater que vos salariés l'assurent au quotidien avec *« cet élan d'ingéniosité, de bonne humeur, de solidarité et de responsabilité ».* Et si nous parlions de vos élans de responsabilité monsieur le Directeur Général ? Il me semble que c'est parce que **LCL n'a pas rempli ses obligations de santé et de sécurité auprès de ses salariés**, que parfois ceux-ci ont été amenés à faire preuve d'ingéniosité. Je vous rappelle que, depuis le début de la crise du COVID-19, la ligne RH est restée sourde à nos demandes de distribution de gel hydro-alcoolique, de masques et de gants, que, fin février - début mars, la ligne commerciale a refusé obstinément de fermer ses agences en zones « cluster » et a continué à laisser circuler des salariés entre ces zones à risque et les autres, propageant ainsi petit à petit le virus. Mais je vous ai déjà écrit tout ça.

*« Notre raison d'être, notre mission raisonne ici. Dans chacun de vos sourires, dans cette force collective au service de nos clients.»* Je vous confirme qu'absolument tous vos salariés sont tournés vers nos clients. Cependant, vous ne voyez pas, ou vous ne voulez pas voir, la peur de vos salariés, que vous avez refusé de protéger depuis le début de cette crise. C'est à cette angoisse que nous autres, représentants du Personnel, somme souvent confrontés, et je vous assure que la force collective paraît une notion bien abstraite dans ces cas-là.

*« Nous déployons et continuerons à déployer tous les moyens nécessaires pour renforcer votre sécurité ».* C'est là que le bât blesse : **malgré tous nos avertissements, vous n'avez pris aucune mesure en amont** !
*« Nous avons dès le début de la crise mis tout en œuvre pour que le télétravail soit accessible à un maximum de collaborateurs ».* Faux. La crise a commencé dès janvier sur le territoire français et vous avez refusé le télétravail, même à ceux qui étaient équipés en PC portable, et ce**, jusqu'au 16 mars**. Ce n'est qu'à partir des 16 et 17 mars et le passage de la France en confinement que le télétravail a été élargi. Nous ne pouvons décemment pas vous laissez dire que vous avez mis le télétravail en place dès le début de la crise, même si des efforts considérables ont été réalisés depuis quelques jours, mais seulement depuis quelques jours.

*« LCL, face aux risques,* ***est en train de vous doter****, pour ceux présents physiquement sur nos sites, de masques chirurgicaux, de lingettes désinfectantes et de plexiglas à poser sur les bureaux ».* Les plexiglas sont une heureuse nouvelle. Pour le reste, les masques chirurgicaux protègent nos clients plus que nos salariés. Et surtout, **comme les lingettes, ils sont périmés**. Alors, vous pouvez nous répéter qu'ils ne sont pas nuisibles à la santé, **il reste à prouver leur efficacité à protéger.** Je vous épargne l'image que vous renvoyez à vos salariés, en les dotant de matériel obsolète. Vous affirmez que vous assumez votre responsabilité, « *Celle de veiller à votre sécurité »,* en omettant de préciser la date limite (2009-2012). Quelle belle preuve de considération ! Vous le dites vous-même : *« LCL est en train de vous doter … ».* Quel dommage que nos demandes n'aient pas été suivies d'effet auparavant !

Vous écrivez que vous avez contacté l'ARS pour leur remettre le stock de masques FFP2 au personnel soignant. Soyons clairs : notre personnel soignant est primordial pour la gestion de cette crise. Tant mieux si notre stock peut servir à les protéger. Vous avez toutefois raison de rappeler les dates de péremption de ces masques, masques que **vous avez systématiquement refusé depuis le début à vos salariés**. Mais surtout, vous oubliez de dire qu'ils ont été réquisitionnés. Nous ne voyons rien de grandiose au fait que LCL fasse don de masques réquisitionnés et périmés aux soignants. A votre place, je m'en vanterais moins.

Vous enchaînez avec des remerciements fort émouvants: *« Merci à vous, collègues en agence, dans toutes les villes, qui rassurez, accompagnez, guidez nos clients. Merci aux équipes dans les back office, qui répondez présents aux nombreuses sollicitations dans le seul but de la satisfaction. Merci à nos collaborateurs du siège qui soutiennent les équipes opérationnelles, proposent de nouvelle choses afin de gagner en efficacité, et ce, sur chacun des marchés : Particuliers, Professionnels, Banque Privée, Entreprises. »*

Nous espérons vivement, monsieur, que ces remerciements ne seront pas des paroles en l'air. Car, oui, **tous** vos salariés ont à cœur de remplir leur mission. Si la reconnaissance passe par des remerciements, elle passe aussi et surtout par une vraie reconnaissance en termes de rémunération. Dans tous les métiers que vous avez cité, bon nombre sont des oubliés de votre austère politique salariale. Vous voulez les remercier ? Répondez favorablement à notre demande de réouverture de la négociation salariale et ne les oubliez plus quand il s'agit d'augmentation de salaire ! Indépendamment de cette négociation, n'oubliez pas de répondre présent à l'invitation du gouvernement de négocier une prime de 1000 euros pour tous.

Enfin, monsieur, vous terminez par : *« Chez LCL, inutile de faire de la langue de bois, nous en avons traversé des moments difficiles, des scandales, des crises. LCL a toujours su rester debout. Grâce à vous. Grâce à votre sens du collectif, votre solidarité et votre attachement à cette si belle et si forte entreprise . Gardons cette force, cette puissance. Ce n'est pas pour rien que le lion est notre emblème depuis si longtemps ».*

Ici monsieur, je ne peux que partager votre discours. Je n'ai jamais été adepte de la langue de bois. Je vous avoue cependant humblement que c'est plutôt l'effet que m'a fait votre message.

En effet, je ne suis pas sûre que vous sachiez bien de quoi vous parlez. Salariée du Crédit Lyonnais depuis 1989, j'ai, comme des milliers d'autres salariés, *« traversé des moments difficiles, des scandales, des crises ».* Vous êtes Directeur Général depuis 2016 seulement. Êtes-vous absolument certain d'avoir la mémoire pour évoquer les scandales et les crises ? Êtes-vous certain de connaître l'attachement et la solidarité à cette *« si belle et si forte entreprise »*, en l'occurrence **Le Crédit Lyonnais** ? Non, monsieur. Vous pouvez y faire référence mais vous ne savez rien de cet esprit de famille qui nous anime et qui nous a permis de tenir dans les années difficiles. Aujourd'hui vous prenez la mesure de la solidarité. Elle s'est réveillée, croyez-moi, avec vos coupe-franches effectuées tout azimut dans tous les budgets. Vos salariés souffrent depuis longtemps et votre arrivée en 2016, n'a pas pansé leurs plaies, loin s'en faut. J'étais là, moi. Je me souviens. Et je peux vous dire que si nous devons tirer un bilan après cette crise, je ne suis pas sûre que ce soit à votre gloire.

Pas de langue de bois, monsieur, la vérité nue.

Nous espérons que la solidité du groupe est avérée. Nous espérons que cette crise sera bientôt derrière nous . Et surtout nous continuerons à nous battre pour que la santé et la sécurité de nos collègues soient préservées, dans le seul souci de servir nos clients et préserver notre entreprise.

Cela passe par du respect : respect de vos salariés et de leurs représentants.

Dans l'attente de vous lire, veuillez agréer, monsieur, mes salutations

Danièle GOURDET
Déléguée Syndicale Nationale ***FO LCL***